

Démarche : Création, modification ou dissolution d'une Association Syndicale Libre (ASL) ou d'une Association Foncière Urbaine Libre (AFUL)

Organisme : Préfecture de la Région Ile-de France, Préfecture de Paris

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Déclaration de création (ou de mise en conformité), de modification ou de dissolution d'une ASL ou une AFUL dont le siège social est à PARIS.

AVERTISSEMENT

L'adresse de correspondance sera celle utilisée pour la connexion à "démarches simplifiées" (généralement liée à votre compte France connect).

Merci de vérifier régulièrement les messages qui vous sont adressés.

Demandeur

Qualité du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Président de l'ASL ou AFUL

☐ Membre de l'ASL ou AFUL

☐ Notaire / collaborateur

☐ Avocat / collaborateur

☐ Journal spécial des sociétés

Mandataire

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Mandat

Si vous êtes mandataire de l'association, vous devez joindre le mandat

NOM et ou DENOMINATION SOCIALE du mandataire

Nom de l'association

Quel est le type d'association syndicale de propriétaires concerné par votre déclaration ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Association syndicale libre (ASL)

☐ Association foncière urbaine libre (AFUL)

Nom de l'association

Adresse du siège social

Si l'adresse du siège social n'est pas à Paris, ne pas remplir le formulaire et contacter la Préfecture concernée.

Commune

Identité du président de l'association (ASL ou AFUL)

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Adresse électronique

Téléphone

Nature de la demande

Type de demande : Quel est l'objet de votre déclaration ?

NB : L'article 60 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1 juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires prévoyait une obligation pour toutes les associations existantes de mettre leurs statuts en conformité avec les nouveaux textes dans un délai de deux ans suivant la publication du décret d'application, soit le 5 mai 2008.

Ainsi, en l'absence de mise en conformité dans ce délai, les déclarations de mise en conformité sont traitées comme des demandes de modification, à la condition de pouvoir donner une preuve de la création de l'association (insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture ou dans un journal d'annonces légales).

Création, modification ou dissolution d'une Association Syndicale Libre (ASL) ou d'une Association

Si vous ne disposez pas de cette preuve, il convient de suivre la démarche pour une création.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Création

☐ Modification

☐ Dissolution

Documents à fournir en cas de création

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ La demande de création émanant d'un des membres de l'association (courrier daté et signé)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Statuts signés ou authentifiés de l'association (statuts conformes à l'ordonnance de 2004)

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000623191/>

Voir le "Guide de la démarche" en haut de la page. Les statuts de l'association définissent son nom, son objet, son siège et ses règles de fonctionnement. Ils comportent la liste des immeubles compris dans son périmètre et précisent ses modalités de financement et le mode de recouvrement des cotisations.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ La copie du plan parcellaire

Le périmètre de l'ASL ou AFUL doit être visible. Le plan doit être lisible.

La déclaration de chaque adhérent

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le formulaire d'insertion au Journal officiel en vue de la publication, dûment complété

Résumer l'objet de l'association sur le formulaire pour qu'il puisse tenir dans l'espace prévu à cet effet.

Lien vers le formulaire de création :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1319>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Objet complet de l'ASL ou AFUL (extrait des statuts)

Joindre un fichier PDF comprenant uniquement l'extrait des statuts concernant l'objet de l'association.

Documents à fournir en cas de modification

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Preuve de la création de l'association : publication au journal officiel (ou au recueil des actes administratifs selon l'ancienneté), récépissé de déclaration de l'ASL ou AFUL délivré par l'administration

Création, modification ou dissolution d'une Association Syndicale Libre (ASL) ou d'une Association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'association approuvant les modifications statutaires

Il doit être daté et signé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Le formulaire d'insertion au Journal officiel en vue de la publication, mentionnant clairement les modifications apportées

Si nécessaire, résumer les modifications sur le formulaire.

Ci dessous lien vers le Formulaire de modification (si modification du siège, du titre, de l'objet ou des statuts)

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1319>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Les nouveaux statuts

Ils doivent être datés et signés.

Documents à fournir en cas de dissolution

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'association approuvant la dissolution.

Il doit être daté et signé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Le formulaire d'insertion au Journal officiel en vue de la publication

Lien vers le formulaire de dissolution :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1319>